

A l'attention de Mesdames et Messieurs
les Délégués titulaires du Pays d'Auray

Auray, le 17 mai 2023

Réf : PLR/EM/ALA/ST/LD/2023-040

Objet : Convocation au Comité syndical

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Comité Syndical du Pays d'Auray qui se tiendra le :

Mardi 30 mai 2023 à 9 h 30
au siège de la Communauté de communes de Belle-Ile-en Mer,
Haute Boulogne à LE PALAIS.

L'ordre du jour est le suivant :

I	APPEL NOMINAL
II	SECRETAIRE DE SEANCE - DESIGNATION
III	PROCES-VERBAL DE SEANCE – APPROBATION
IV	ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE POUR LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022
V	FINANCES SYNDICALES – COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – ADOPTION
VI	FINANCES SYNDICALES – EXERCICE 2022 – AFFECTATION DES RESULTATS
VII	FINANCES SYNDICALES – REPRISE DE L'EXCEDENT D'INVESTISSEMENT EN SECTION DE FONCTIONNEMENT
VIII	FINANCES SYNDICALES – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET
IX	LEADER – CONVENTION CADRE 2023/2027 AVEC LA REGION BRETAGNE
X	LEADER - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU PAYS AU SEIN DU COMITE DE PROGRAMMATION
XI	LEADER – INGENIERIE ANIMATION GESTION 2023

XII

CREATION D'UN DISPOSITIF D'AVANCE REMBOURSABLE POUR LES BENEFICIAIRES DE FONDS EUROPEENS LEADER ET DLAL FEAMPA

Vous trouverez, ci-joint, la note de synthèse de la séance, ainsi que ses différentes annexes.

Cette réunion étant soumise aux règles du quorum, je vous saurais gré de bien vouloir, en cas d'absence, contacter l'un de vos suppléants et lui transmettre l'ensemble des documents joints à la présente convocation.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes cordiales salutations.

Le Président,



Philippe LE RAY